



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cancer de la prostate

Question écrite n° 15654

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur le cancer de la prostate. En effet, un test génétique permettant d'évaluer le risque de cancer de la prostate pourrait bientôt être mis au point. Une équipe de chercheurs suédois et américains viennent de localiser sur l'ADN des marqueurs associés à un risque accru de ce cancer. Le cancer de la prostate est le plus fréquent des cancers de l'homme après cinquante ans. Selon les chercheurs, « même si ces résultats doivent être validés et précisés, ils constituent une première étape vers la compréhension de l'origine génétique de ce cancer ». Selon eux, les hommes qui possèdent au moins quatre des seize variations identifiées présentent un risque de cancer multiplié par 4,5. Si en plus de ces particularités génétiques une personne a des antécédents familiaux de cancer de la prostate, alors le risque serait multiplié par 9. Ces résultats sont d'importance car peu de moyens existent pour évaluer le risque de cancer de la prostate. L'âge, les facteurs familiaux, l'alimentation, l'activité physique, les taux d'hormones sexuelles... sont actuellement les principaux facteurs pris en compte pour évaluer le risque de ce cancer. Aussi il lui serait agréable de connaître la position du Gouvernement quant à cette découverte, d'une part et, dans quelle mesure il compte aider la recherche dans ce type de cancer, d'autre part.

Texte de la réponse

Avec plus de 62 000 nouveaux cas annuels et 9 200 décès, le cancer de la prostate est le premier cancer chez l'homme en termes d'incidence et le second en termes de mortalité. Près de 90 % des décès par cancer de la prostate surviennent après 70 ans. La mise en place d'un dépistage systématique du cancer de la prostate n'est actuellement pas recommandée par la Haute autorité de santé (HAS) et aucun pays n'a instauré de tel programme. En effet, le traitement est d'efficacité démontrée sur la tumeur, mais il est responsable de séquelles fréquentes qui peuvent se traduire par des troubles de l'érection ou une incontinence urinaire. De plus, l'impact du dépistage sur l'amélioration de la survie n'est pas formellement établi. Parallèlement, un dépistage à titre individuel par un test de dosage de l'antigène spécifique de prostate (PSA) est très largement pratiqué en France. En matière de recherche, les résultats de deux grandes études internationales vont prochainement être disponibles et pourront éventuellement conditionner de nouvelles orientations nationales pour le dépistage du cancer de la prostate. Il s'agit de l'« European Randomized study of Screening for Prostate Cancer » (ERSPC), à laquelle participe la France par un financement de l'institut national du cancer et de l'« American Prostate, Colon, Lung and Ovarian Trial » (PCLO). Ces travaux ont pour objet d'évaluer l'impact sur la mortalité des différentes stratégies de dépistage dont le dosage du PSA et la réalisation d'un toucher rectal chez l'homme de plus de 50 ans. Pour augmenter la puissance statistique et réaliser une analyse conjointe de l'ensemble des 158 000 hommes inclus, ces deux études se sont associées pour former l'« International Prostate Screening Trial Evaluation Group » (IPSTEG). La problématique actuelle est de réaliser un meilleur ciblage des personnes à risque de cancer évolutif de la prostate que ne le fait le PSA. Les études relatives à de nouveaux marqueurs biologiques ou génétiques seront aussi prises en compte. La stratégie de surveillance active pourrait être une alternative en ne réalisant de traitement radical qu'aux lésions ayant fait la preuve de leur évolutivité.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15654

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 janvier 2008, page 705

Réponse publiée le : 17 juin 2008, page 5232